

**BILAN FINANCIER**  
**LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES DES ECHECS**

Année : 2022

**ACTIF**

Richesses détenues à l'instant T par l'association

**PASSIF**

Origine des richesses de l'association (sources de financement)

		Montant			Montant
<b>IMMOBILISATIONS</b>		- €	<b>CAPITAUX PROPRES</b>		21 302,63 €
	Biens mobiliers durables détenus par l'association (matériel, machines, meubles, véhicules valorisés au prix d'achat)	- €		Capital ou fonds associatif (apport des fondateurs de l'association) et subventions de départ non renouvelables	1 500,00 €
	Biens immobiliers	- €		Report à nouveau (résultats antérieurs en réserve)	7 392,86 €
	Immobilisations incorporelles non amortissables (fonds de commerce, brevets, licences)	- €		Résultat de l'exercice	3 359,77 €
	Immobilisations financières (actions, obligations et cautions)	- €		Subventions d'investissement renouvelables (accordées pour l'achat d'un bien dont le renouvellement sera assuré par le financeur)	- €
	Amortissement des immobilisations (perte de valeur des biens concernés plus haut : inscrire valeur négative)	- €		Provisions pour risques et charges (argent mis de côté)	- €
<b>STOCKS</b>		- €		Emprunts à moyen et long terme (argent net à disposition)	- €
	Marchandises, matières premières (valorisés au jour d'inventaire)	- €		Ressources financières non encore utilisées : subventions, donations, legs...	9 050,00 €
<b>CREANCES</b>		- €	<b>COMPTES DE TIERS</b>		13 493,89 €
	Créances (personnes physiques ou morales qui doivent de l'argent à l'association)	- €		Dettes vis-à-vis de particuliers CDJE	5 217,50 €
<b>COMPTES FINANCIERS - TRESORERIE</b>		34 796,52 €		Dettes financières (découverts bancaires)	- €
	Disponibilités bancaires (trésorerie sur le compte courant)	2 637,11 €		Dettes d'exploitation (fournisseurs)	8 276,39 €
	Comptes épargne	32 159,41 €		Dettes sociales ou fiscales	- €
	Disponibilités en caisse	- €		Autres dettes	- €
<b>TOTAL ACTIF BILAN</b>		<b>34 796,52 €</b>	<b>TOTAL PASSIF BILAN</b>		<b>34 796,52 €</b>

Capitaux permanents (ressources durables de l'association)

Capitaux temporaires

Attention, le total bilan actif doit être égal au total bilan passif !